

Fraude comptable dans le Cloud : Oracle évite le procès

Poursuivi par une ex-employée qui discutait la régularité de ses pratiques comptables, Oracle s'oriente vers un accord à l'amiable avec son accusatrice. Les deux parties sont sur le point de trouver un accord et ont demandé le report d'une audience prévue à l'origine pour ce jeudi. Elles ont maintenant 30 jours pour entériner l'arrêt des poursuites.

L'ex-salariée en question, Svetlana Blackburn, contestait son licenciement, arguant du fait que celui-ci serait dû à son [refus de se conformer à des pratiques comptables qu'elle jugeait illégales](#). Selon la comptable, sa hiérarchie lui aurait donné pour mission d'ajouter des millions de dollars dans la comptabilité d'exercice de l'activité Cloud de l'éditeur, et ce malgré « *l'absence de commandes concrètes ou prévisibles à l'appui de ces chiffres* ». Bref, selon Svetlana Blackburn, le chiffre d'affaires de l'activité Cloud d'Oracle est bidonné.

« *Des données carrées dans des ronds* »

Cette affaire avait renforcé les craintes de certains observateurs dans l'industrie, qui soupçonnent des entreprises de gonfler artificiellement leurs revenus dans le Cloud pour s'attirer les bonnes grâces des marchés financiers. En décembre 2015, le Gartner expliquait « *qu'évaluer le chiffre d'affaires Cloud des fournisseurs est devenu plus difficile* ». Au passage, le cabinet d'études pointait le manque de clarté de la présentation des résultats financiers d'IBM, autre acteur dont la mutation vers le Cloud est observée à la loupe par les analystes financiers.

Ce sont des pratiques de ce type que décrivait Svetlana Blackburn dans sa plainte, expliquant que ses supérieurs lui demandaient de « *faire entrer des données carrées dans des ronds* » afin de doper le profil de l'activité Cloud. De son côté, Oracle affirmait que son ex-employée, licenciée en octobre 2015, avait commis des erreurs dans ses prévisions pour le premier trimestre fiscal 2016 (du 1^{er} juin 2015 au 31 août 2015) et qu'elle avait « *refusé d'accepter la responsabilité de ses erreurs* ».

L'accord trouvé entre Oracle et Svetlana Blackburn – un accord dont le volet financier reste inconnu – fait figure de revirement de dernière minute, alors que les deux parties indiquaient encore au début de ce mois que les négociations avaient échoué.

A lire aussi :

[Oracle double ses coûts de licence sur AWS](#)

[Base de données : Oracle cloue au pilori les solutions d'AWS](#)

[Oracle fait le coq dans le Cloud : « la domination d'AWS est terminée »](#)

Crédit photo : Katherine Welles / Shutterstock.com